

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-condamne-pour-sa-gestion-des-dechets>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue de presse > **EDF condamné pour sa gestion des déchets radioactifs à la centrale nucléaire de Cruas-Meysses**

9 février 2018

EDF condamné pour sa gestion des déchets radioactifs à la centrale nucléaire de Cruas-Meysses

Le Réseau Sortir du nucléaire, à l'initiative de la procédure, a dit espérer que cette condamnation « attirera l'attention sur les dysfonctionnements récurrents qui règnent à la centrale de Cruas ».

Le Monde.fr avec AFP |

09.02.2018 à 18h06



Le sac avait été trouvé le 6 novembre 2015, dans une benne à ordures qui s'apprêtait à quitter le site de Cruas-Meysses (Ardèche). A l'intérieur, « [des] combinaisons papier et [des] surbottes qui avaient été portées par des personnes travaillant en zone nucléaire, alors que ces déchets contaminés doivent absolument être séparés des déchets conventionnels pour éviter toute contamination », rappelle le Réseau Sortir du nucléaire. Ce dernier avait alors initié une action en justice.

Trois ans plus tard, EDF et le directeur de la centrale nucléaire ardéchoise ont été condamnés vendredi 9 février par le tribunal de police de Privas pour sa mauvaise gestion des déchets nucléaires. Le groupe énergétique français a ainsi été condamné à six amendes de 1 000 euros et le directeur du site à six amendes de 500 euros avec sursis.

« Dysfonctionnements récurrents »

Le Réseau Sortir du nucléaire a dit espérer que cette condamnation « attirera l'attention sur les dysfonctionnements récurrents qui règnent à la centrale de Cruas », citant « une série d'événements concernant la maîtrise de la réaction nucléaire », ou encore un « risque important » concernant les « capacités de refroidissement du réacteur en cas d'accident ».

Une crainte partagée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), dans un rapport daté du 1^{er} décembre 2015. « Différentes barrières techniques et organisationnelles (...) ont été défailantes », pouvait-on lire dans ce document. EDF « ne fait pas de commentaire à ce stade », a pour sa part indiqué un porte-parole de l'électricien.

Des militants de Greenpeace s'étaient introduits en novembre dans cette centrale nucléaire pour « alerter » les autorités sur la « vulnérabilité » des piscines où sont entreposés les combustibles usagés. Leur action faisait suite à une autre intrusion de l'organisation sur le site en 2011.